HABILITATION ELECTRIQUE

Recyclage du personnel électricien en BT

B0 - B1(V) - B2(V) - B2(V) Essai - BR - BC - H0(V)

Objectif : Actualiser les connaissances des personnes déjà habilitées suivant les exigences de la norme NF C 18-510.

Public concerné : Personnels titulaires d'une habilitation délivrée par l'entreprise à l'issue d'une formation initiale.

Prérequis : Savoir lire, écrire et parler le français *(formation adaptée possible sous condition)*.

Être en possession d'au moins une des habilitations suivantes : BR, B2, B2(V), BC.

Chaque participant devra présenter son titre d'habilitation au début de la formation.

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Durée : 1 jour (7 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur les rappels de la réglementation, des échanges d'expérience et sur des travaux pratiques.

Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.

20 % du temps est consacré à des applications pratiques.

Evaluation des acquis : Évaluation théorique et pratique.

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée et atelier technique pour mise en situation.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation : Attestation de formation et avis après formation.

Lieu : Site FORMAPELEC ou tout autre lieu sur demande, à condition de disposer d'installations électriques adaptées.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

Accueil et tour de table

- Attentes et identification des lacunes

Echange d'expériences

Accidentologie

Rappels règlementaires

- Les différents symboles
- Identification des zones
- Les différents documents…

Rappels sur les risques

- Courts circuits
- Contacts indirects
- Contacts directs…
- Les moyens de prévention.

Rappels pratiques

- Mise en situation.

Rappels secourisme / incendie

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail adaptés aux risques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.

- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France